

Merci de votre intérêt pour mon texte.

N'oubliez pas de faire le nécessaire pour les droits d'auteur auprès de la SACD (<http://www.sacd.fr>) si vous jouez ce texte dans le cadre de représentations publiques.

Selon la nature de votre spectacle, la SACD vous indiquera s'il y a un montant à payer ou pas.

Si le texte n'apparaît pas dans la liste de mes textes, c'est qu'il n'a pas encore été joué. Je ferai alors l'inscription au répertoire de la SACD et vous pourrez faire la demande quelques jours plus tard.

C'est grâce aux droits d'auteur que les auteurs vivent et peuvent vous proposer des textes pour votre plaisir et celui de votre public.

Quand vous créez un spectacle, même si les représentations sont gratuites, vous payez les décors, les costumes, les accessoires... il n'y a pas de raison de ne pas payer le travail de l'auteur sans quoi il n'y aurait pas de spectacle.

Tous mes vœux de succès pour votre projet.

Copropriétaires

Sketch

de Pascal MARTIN

Droits d'exploitation

Ce texte est déposé sur <http://www.copyrightdepot.com/> sous le numéro 40543 et son certificat de dépôt peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.copyrightdepot.com/rep93/00040543.htm>

Toute reproduction, diffusion ou utilisation doit faire l'objet de l'accord de l'auteur.

Toute exploitation doit être faite par l'intermédiaire de la SACD.

L'auteur peut être contacté à l'adresse suivante : pascal.m.martin@laposte.net

Les autres pièces de l'auteur sont présentées à cette adresse

<http://www.pascal-martin.net>

Durée approximative : 5 minutes

Personnages :

- Mme Grimaud
- Mme Lebrac
- Mme Fouchard
- Mme Kermadec

Synopsis

Mme Grimaud, Mme Lebrac, Mme Fouchard et Mme Kermadec sont « copropriétaires » de concessions contiguës. Elles sont réunies pour la réunion des copropriétaires de leurs concessions.

Décor

Un banc dans un cimetière

Costumes

Tenues de deuil.

Mme Grimaud : Bonjour Mesdames. Nous sommes réunies pour notre assemblée générale des copropriétaires des concessions de la division B12 du cimetière de Groville-les-Bois. Merci de votre présence. Je vais commencer par remplir la fiche de présence.

Mme Lebrac ?

Mme Lebrac : Présente.

Mme Grimaud : Mme Fouchard ?

Mme Fouchard : Présente.

Mme Grimaud : Mme Kermadec ?

Mme Kermadec : Présente.

Mme Grimaud : Mme Moulin ?

Pas de réponse.

Mme Lebrac : Elle a emménagé il y a un mois.

Mme Grimaud : Ah oui ? Ou ça ?

Mme Lebrac (*montrant une tombe*) : Ici, avec son mari.

Mme Grimaud : Bien, je raye Mme Moulin. Je vous rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Premièrement : Installation d'un banc privatif sur notre division.

Deuxièmement : Installation d'une clôture autour de la division.

Troisièmement : Installation d'un arrosage automatique pour chaque tombe de la concession.

Mme Kermadec : Moi je suis contre l'arrosage automatique. Y a pas de fleur sur ma concession.

Mme Grimaud : Nous allons traiter les points dans l'ordre si vous le voulez bien Mme Kermadec.

Mme Kermadec : Ça changera rien. J'en veux pas de l'arrosage automatique.

Mme Grimaud : Nous verrons cela tout à l'heure quand nous aborderons ce point.

Mme Kermadec : C'est tout vu. Je veux pas d'arrosage automatique.

Mme Grimaud : J'ai bien compris, Mme Kermadec. Passons au premier point : Installation d'un banc privatif sur notre division.

Mme Lebrac : Comment on sera sûr que les autres qui ne sont pas de la concession ne vont pas s'asseoir sur notre banc ?

Mme Fouchard : Faut mettre un digicode.

Mme Kermadec : Ca va coûter trop cher. Faut mettre un cadenas, ça suffit.

Mme Fouchard : Un cadenas avec un code, pas avec une clé, sinon ça coûte cher en reproduction de clé.

Mme Lebrac : Faudra changer le code tous les mois pour être sûr que personne ne s'assoit sur notre banc.

Mme Grimaud : Après tout, quand aucune d'entre nous n'est présente, le banc peut bien être utilisé par d'autres personnes quand elles sont fatiguées.

Mme Lebrac : Je vous reconnais bien là avec vos idées de gauche. On ne peut pas accueillir toute la misère du cimetière !

Mme Fouchard : Faut mettre une plaque sur le banc : « Banc privé. Interdiction de s'asseoir sous peine de poursuites ».

Mme Lebrac : C'est pas assez dissuasif. Faut écrire « Banc privé. Interdiction de s'asseoir si vous ne voulez pas finir comme ceux qui ont essayés, regardez autour de vous ils sont tous là. »

Mme Kermadec : C'est trop long. Ca va coûter trop cher. Faut mettre « Banc privé. Si on te trouve assis, on te refroidi ».

Mme Lebrac : Oui, ça c'est bien.

Mme Fouchard : Parfait, et comme ça rime, ça fait distingué.

Mme Grimaud : Bien alors qui est pour ?

Elles lèvent toutes la main.

Mme Grimaud : Installation du banc avec cadenas et plaque adopté à l'unanimité.

Mme Grimaud qui prend note.

Mme Grimaud : Deuxième point : Installation d'une clôture autour de la division. J'ai ici le devis de la société « Sépulture Sûre » d'un montant de 8 250 Euros TTC.

Mme Kermadec : Et qu'est ce qu'on a pour cette fortune ?

Mme Grimaud : Une clôture de 3m de haut sur tout le périmètre de la division avec poteau béton section 15 cm tous les 3 mètres. Porte double battant avec serrure 8 points.

Mme Lebrac : Y a pas de caméras de vidéo-surveillance ?

Mme Grimaud : C'est en option. On peut être relié au PC central de la société « Sépulture Sûre ». Il faut ajouter 3 000 Euros pour l'installation des caméras et 500 Euros par mois pour l'abonnement à la télé-surveillance.

Mme Fouchard : Diviser par le nombre de concessions sur la division, c'est raisonnable.

Mme Kermadec : Et puisque notre banc privatif sera dans la partie clôturée, on peut économiser le cadenas.

Mme Grimaud : Mais est-ce bien utile de faire une telle dépense ? Après tout de quoi veut-on se protéger ?

Mme Lebrac : Mais des voleurs Mme Grimaud ! Des voleurs !

Mme Fouchard : Savez-vous qu'on m'a volé sur la tombe de mon défunt mari une très jolie plaque sur laquelle était écrit « A mon arrière grand oncle » avec une très belle sérigraphie le représentant au volant de son 4x4.

Mme Lebrac : Moi, mon mari était chasseur et ses amis du club de chasse avait fait confectionné une très jolie sculpture représentant un chasseur achevant un chevreuil à terre à coup de crosse. Et bien des vandales l'on détruite !

Mme Kermadec : Et moi, on m'a volé une bouteille en plastique presque neuve que j'utilisais pour arroser.

Mme Grimaud : Mais cela ne coûterait-il pas moins cher de remplacer ces objets plutôt que faire poser une clôture ?

Mme Lebrac : Ah ça non ! Fini le laxisme !

Mme Fouchard : On a assez vécu dans l'insécurité, on a mérité de profiter de notre mort en toute tranquillité.

Mme Kermadec : Et est-ce que ça coûterait beaucoup plus cher de l'électrifier la clôture ?

Mme Grimaud : Oui, très cher ! Passons au vote. Qui est pour la pose d'une clôture autour de la division ?

Elles lèvent toutes la main sauf Mme Grimaud.

Mme Grimaud : Qui est contre ?

Mme Grimaud lève la main.

Mme Grimaud : Adopté par 3 voix pour. Une voix contre.

Mme Grimaud prend note.

Mme Fouchard (*s'adressant uniquement à Mme Kermadec et à Mme Lebrac*) : Il faudra faire modifier le règlement intérieur de la copropriété pour interdire l'accès de la division aux gauchistes.

Mme Kermadec et Mme Lebrac approuvent.

Mme Grimaud : Troisième et dernier point de l'ordre du jour : Installation d'un arrosage automatique pour chaque tombe de la concession.

Mme Kermadec : Moi je ne suis pas d'accord, j'ai pas de fleurs sur ma concession.

Mme Grimaud : Nous avons bien compris, Mme Kermadec, que vous n'étiez pas favorable à ce projet. Je vous explique la raison de ma proposition. L'idée serait que chaque concession de la division puisse disposer d'un arrosage automatique programmé la nuit. Cela économiserait l'eau et assurerait que toutes les plantes soient bien arrosées. Ainsi la division serait plus jolie avec des plantes et des fleurs en bonne santé. Tout le monde ne peut pas venir régulièrement entretenir sa concession, ça rendrait service à toute la communauté de la division.

Mme Lebrac : Si les gens veulent des concessions fleuries, ils n'ont qu'à venir les arroser.

Mme Fouchard : On fait bien l'effort de venir nous, les autres n'ont qu'à faire pareil.

Mme Grimaud : j'ai fait faire un devis par la société « Aqua Sépulture ».

Mme Kermadec : C'était un devis gratuit au moins ? Parce que moi je paie pas un devis pour l'arrosage que je veux pas.

Fin de l'extrait

Pour obtenir la fin de la pièce, merci de bien vouloir envoyer un courriel à cette adresse : pascal.m.martin@laposte.net en précisant :

- Le nom de la troupe
- Le nom du metteur en scène
- L'adresse de la troupe

- La date envisagée de représentation
- Le lieu envisagé de représentation

Faute de fournir ces informations, la fin du texte ne sera pas communiquée.